

DÉBAT PUBLIC EUROPACITY  
ATELIER ENVIRONNEMENT / GONESSE LE 25 MAI 2016

# L'AGRICULTURE VISION TERRITORIALE ET ENGAGEMENT LOCAL

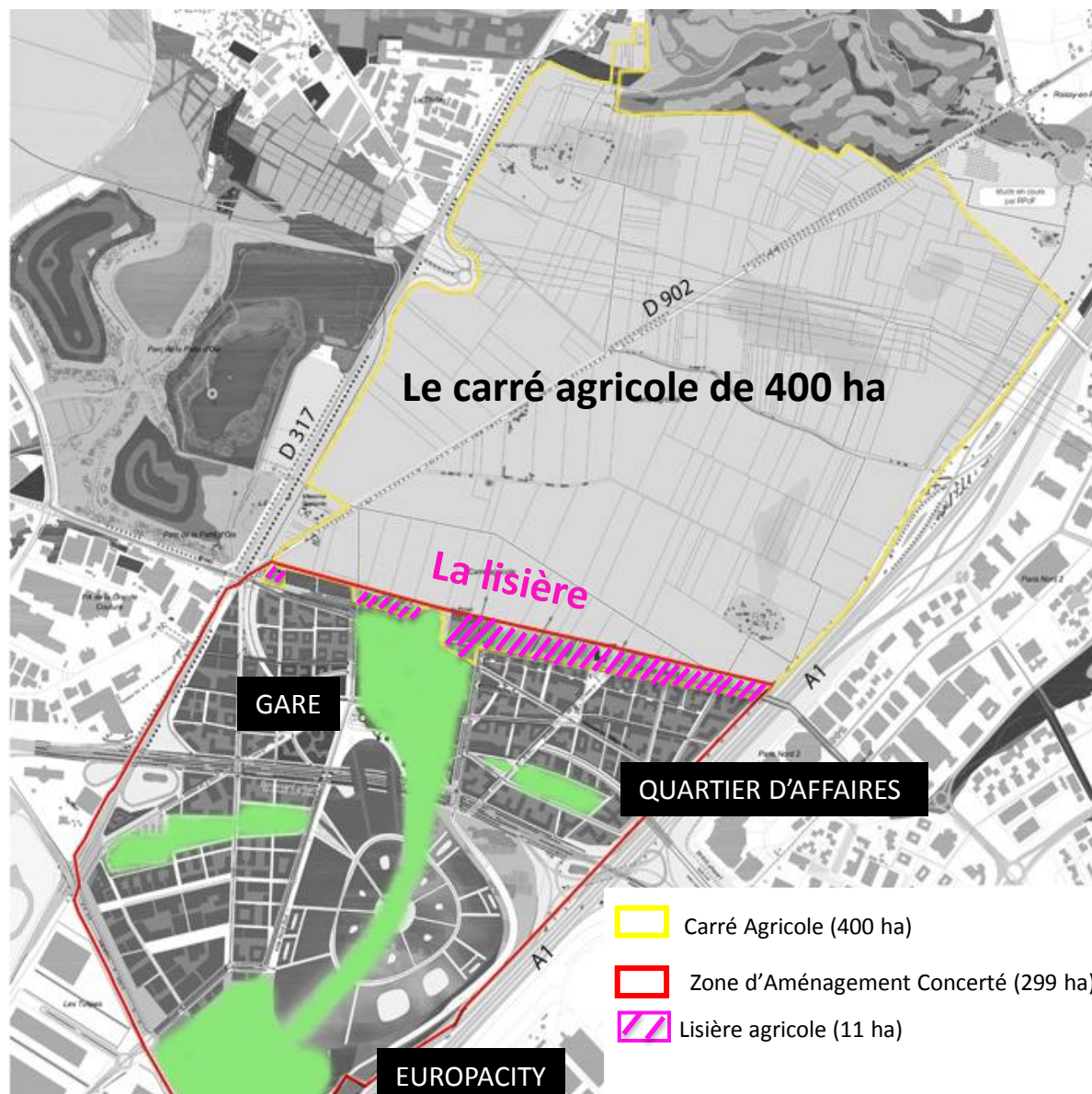
Magali CASTEX, Chargée de projet Environnement & Agriculture  
Margot LONGÉ, Chef de projet Triangle de Gonesse



## Intégration de l'agriculture dans le projet urbain du Triangle de Gonesse ?

### Les ambitions du projet

- Pérenniser l'activité économique agricole
- Créer une lisière pour marquer la limite de l'urbanisation, gérer l'interface ville-campagne et y développer des liens fonctionnels avec le territoire
  - de nouvelles formes d'agriculture locale (cueillette, jardins pour les salariés)
  - de nouvelles filières : énergie, compostage,
  - des circuits court avec les agriculteurs.



**POINT A DATE SUR LES ENGAGEMENTS  
PRIS LORS DE LA CONCERTATION  
SUR LA CRÉATION DE LA ZAC  
DU TRIANGLE DE GONESSE**

## Agriculture

- **Créer un périmètre de protection juridique pour les 400 ha du carré agricole (PRIF et/ou ZAP)**
- **Inciter à la régularisation des baux précaires** pour donner de la visibilité aux exploitants du Triangle
- **Créer des groupes de travail avec les exploitants agricoles** du Triangle de Gonesse
- **Sécuriser les accès aux parcelles** sur les 400 ha dédiés aux activités agricoles
- **Pérenniser et améliorer les circulations agricoles** dans le cadre d'un schéma agricole global

**5 engagements annoncés en réunion publique, le 11 octobre 2013**

### **Protection juridique pour les 400 ha du carré agricole**

#### **REALISÉ / Classement en Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF)**

- Voté par le conseil municipal de Gonesse, le 30 janvier 2014
- Voté par le conseil municipal de Roissy-en-France, le 30 mars 2015
- Approbation des délibérations par l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France (AEV), le 7 juillet 2015.

#### **A VENIR / Classement en Zone Agricole Protégée (ZAP)**

- L'EPA a déjà élaboré le projet de Zone Agricole Protégée (ZAP)
- S'il est voté par les conseils municipaux (Gonesse et Roissy-en-France), intégration aux PLU des villes de Gonesse et de Roissy-en-France dont la révision est en cours.

**Des mesures qui permettent aux agriculteurs de réaliser des investissements sécurisés et leur donneront de la visibilité sur le devenir de ces terres.**

### **Accompagner les agriculteurs du Triangle pour leur permettre de maintenir leur activité**

**EN COURS / Signature le 3/11/2014, entre l'EPFVO et la SAFER d'une convention sur la compensation foncière dans un périmètre de 20 km autour de Gonesse**

- 2014 / 4 parcelles agricoles libres préemptées, d'une superficie totale de 43 ha, sur les communes de Louvres, le Thillay, et Villiers le Bel.
- 2016 / 4 projets de préemption engagés, représentent au total une surface de 78 ha, sur les communes de Chaumontel et Asnières-sur-Oise.
- Négociations en cours avec plusieurs propriétaires situés dans un rayon de 20 km autour de Gonesse

**RÉALISÉ / Financement du cahier des échanges de cultures sur le périmètre de la DUP réserve foncière cœur Nord du Triangle**

**EN COURS/ Médiation avec AXA, principal propriétaire terrien du « carré agricole », pour l'inciter à régulariser les baux précaires**

## **Groupes de travail avec les exploitants agricoles**

**REALISÉ / Réunions tenues entre février et juin 2014**

**REALISÉ / adoption d'un programme d'actions portant sur :**

- L'accessibilité des parcelles,
- Les dépôts sauvages,
- Les intrusions,
- La gestion de la faune...

### **Sécuriser les accès aux parcelles sur les 400 ha dédiés aux activités agricoles**

**A VENIR / Des mesures spécifiques adoptées pour bien dissocier, au sud et au nord, l'espace agricole de 400 ha, de l'urbanisation**

- Haies bocagères, plantations,
- Dispositifs de protection anti-lapins,
- Sécurisation des accès utiles pour les exploitants,
- Condamnation de certains accès,
- Suppression des déchets stockés sauvagement.

**Des aménagements qui amélioreront le fonctionnement au quotidien des exploitations agricoles**



## **Préservation et sécurisation des axes de circulation agricole**

### **A VENIR / Des mesures spécifiques adoptées pour garantir de bonnes conditions de circulation aux engins agricoles**

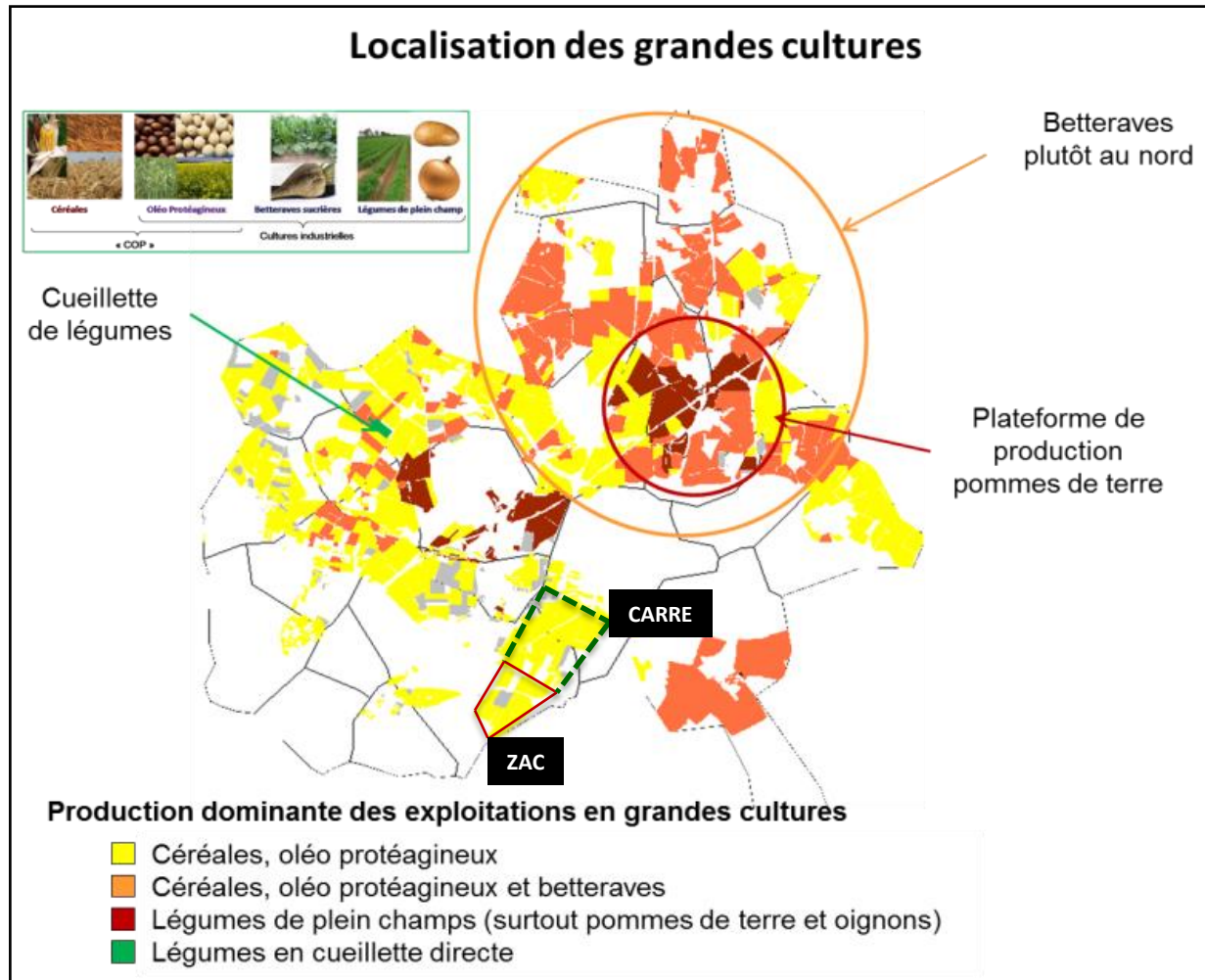
- Sur la RD 902 qui traverse en diagonale les terres agricoles
- Sur la RD 317 qui longe à ouest, l'espace agricole de 400 ha

### **A VENIR / Décision de création d'une voie carrossable en limite de lisière, financée par l'EPA.**

**Des aménagements qui facilitent le travail des agriculteurs et leur permettent de rejoindre plus facilement la coopérative de Louvres, lieu de livraison des productions.**

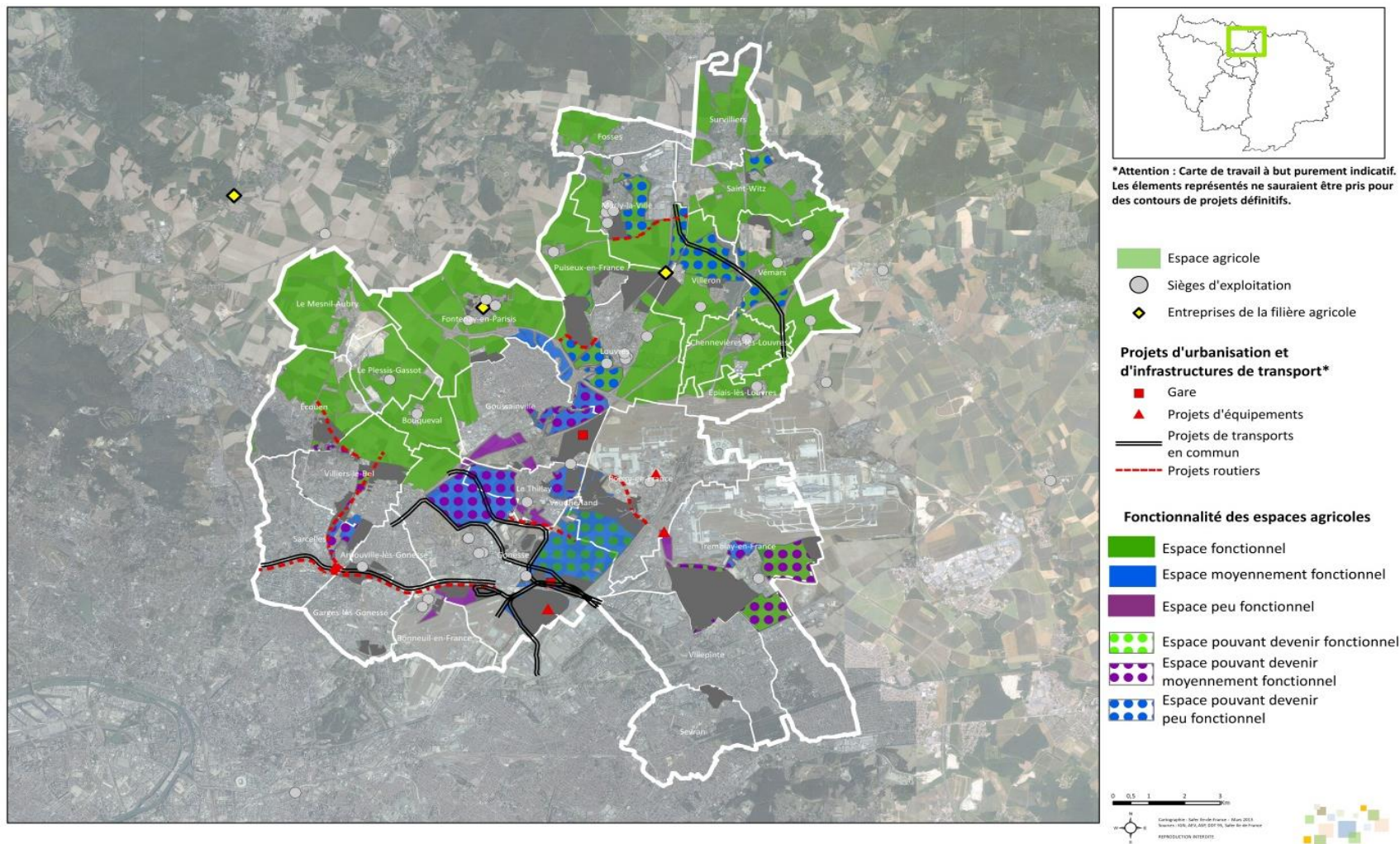
# UN CARRÉ AGRICOLE QUI S'INTÈGRE DANS LE PROJET AGRICOLE DU TERRITOIRE

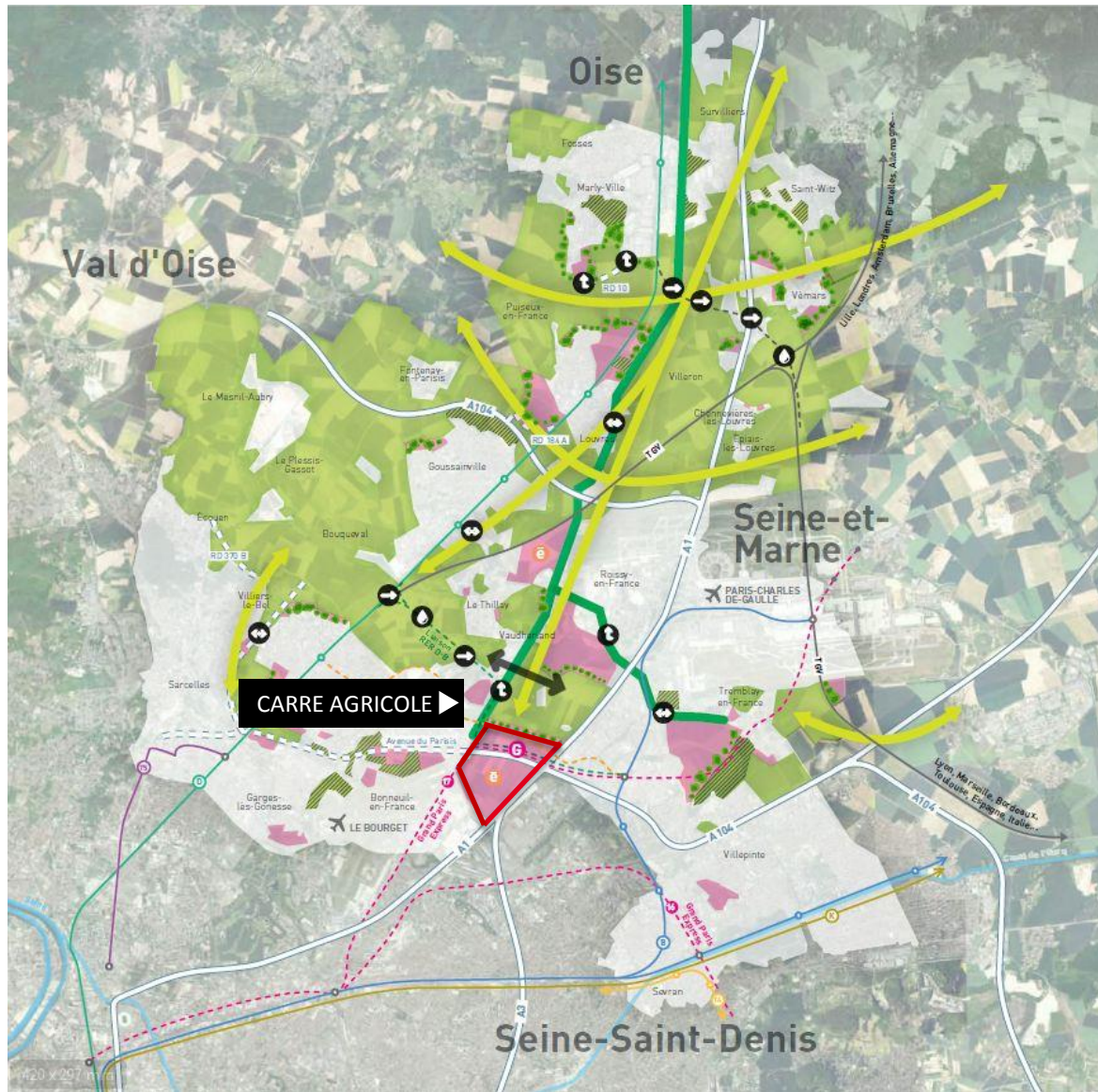
## Une démarche engagée, dès 2009 par l'EPA avec la DDT95



**Première étape :  
établissement d'un  
diagnostic territorial  
identifiant les  
éléments clef de  
l'agriculture et de  
son évolution**

## 2012 seconde étape : étude par la SAFER des fonctionnalités des espaces agricoles à moyen terme > identification de zones à risque





## SCHÉMA DIRECTEUR AGRICOLE DU GRAND ROISSY

- Espace urbanisé
- Espace agricole pérennisé à 30 ans
- Espace agricole non pérennisé à 30 ans
- Projet consommant de l'espace agricole
- Front agricole et traitement paysager à l'intérieur des projets

- Axe majeur de circulation agricole à maintenir
- Assurer le franchissement des voies
- Garantir l'insertion des engins agricoles
- Adapter les aménagements des voiries au gabarit des engins agricoles
- Garantir le bon fonctionnement des réseaux d'irrigation

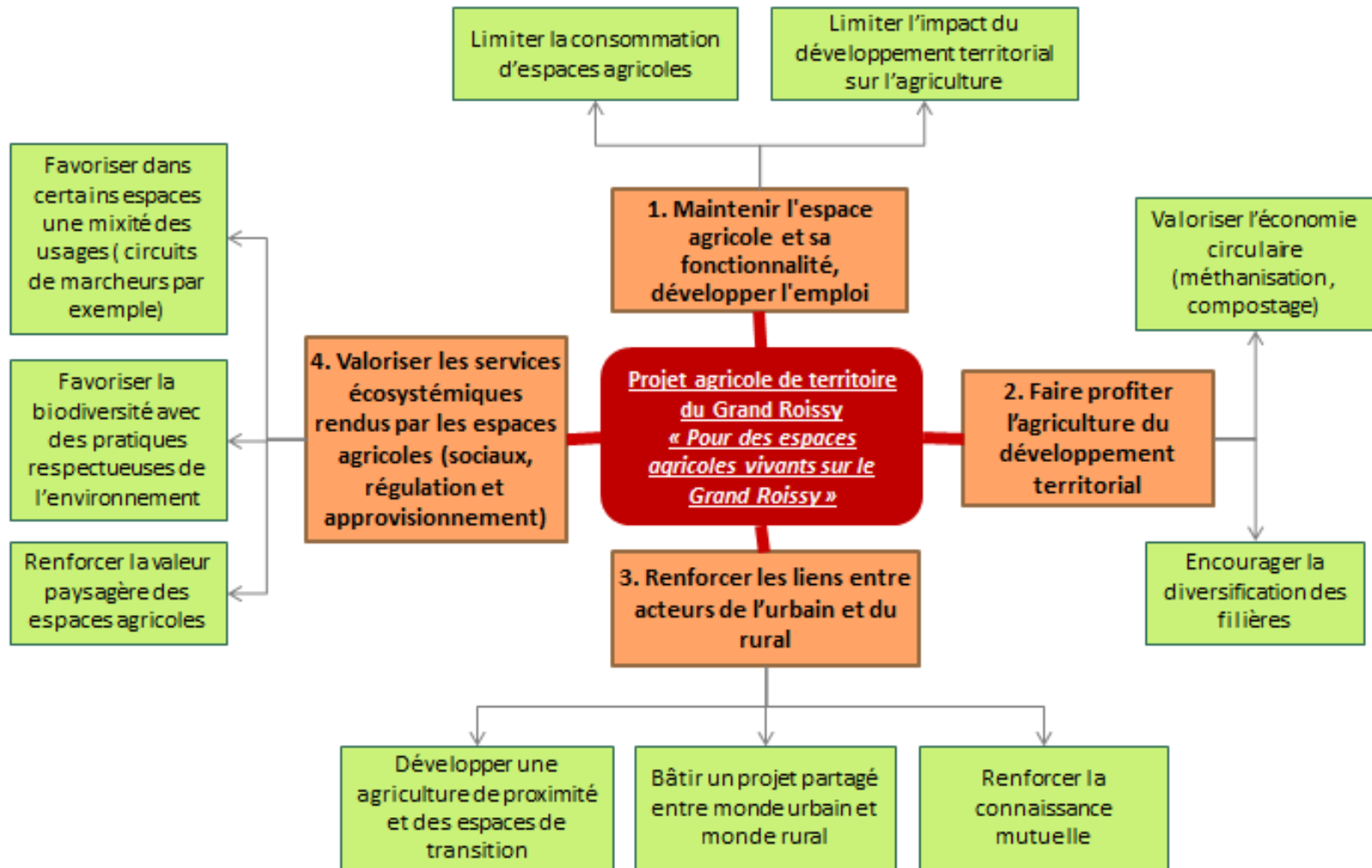
- Rétablir le cheminement agricole
- Continuités agricoles et naturelles majeures à maintenir

- Projets de gare
- Projets d'équipements
- Projets routiers

- Projets de transports en commun
- Liaison RED D-B
  - Grand Paris Express
  - BHNS
  - TGV Roissy-Picardie



## Les objectifs et principes d'action du projet agricole du territoire



## Un travail réalisé pour doter le territoire d'une gouvernance spécifique au projet agricole

Un **comité de pilotage** rassemblant les initiateurs de la démarche :

- Elus des CT
- Représentants agricoles
- DDT

Financiers  
Orientations  
structurantes

Une **structure opérationnelle** formée de 3 collèges :

- Collectivités/institutionnels
- Agriculteurs
- Société civile

Pilotage des actions  
opérationnelles

**Des groupes de travail** impliquant :

- Des membres de la structure opérationnelle
- Des acteurs locaux
- Des personnalités qualifiées

Approfondissement  
/ mise en œuvre des  
actions

- Une synthèse des travaux réalisés pendant 7 ans, et un résumé des engagements, en cours de finalisation dans une Charte du Projet Agricole du Grand Roissy
- Un passage de relai entre EPA et la CA Roissy Pays de France, qui reprend l'animation
- Les bases de la structuration du projet à venir, à mettre en œuvre avec les agriculteurs, les élus et les représentants de la société civile (associations)

